

*Mamoudzou, le 11 mai 2016*

**CONSEIL GÉNÉRAL DE MAYOTTE**  
8 rue de l'hôpital – BP 101  
97600 MAMOUDZOU  
0269 64 90 00  
[www.cg976.fr](http://www.cg976.fr)

## **Élément d'intervention**

**Affaire suivie par :**

Ali SAÏDOU  
Ligne directe : 0269 64 99 07  
Email : [ali.saidou@cg976.fr](mailto:ali.saidou@cg976.fr)

**Objet :**

Élément de discours lancement

Monsieur le député  
Messieurs les sénateurs  
Monsieur le Président des Maires et Maire de Labattoire,  
cher Ami SAID  
Monsieur le Maire de Pamandzi et Président de l'interco  
de la petite terre  
Mesdames et Messieurs les maires et présidents  
d'intercos  
Mesdames et messieurs les élus  
Monsieur le Président-Directeur Général de Eco  
emballage  
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des  
associations  
Mesdames et messieurs  
Chers amis

Je suis particulièrement heureuse et émue de participer à cette manifestation populaire et sympathique aujourd'hui, à vos côtés, ici à labattoire, la ville que je porte au plus profond de mon cœur, qui m'a fait l'insigne honneur d'être à la fois Conseillère Départementale et la 3ème adjointe au Maire.

Je m'exprime ici en tant que 1ère Vice-présidente du Conseil Départemental.

Et Je tiens tout d'abord, à vous présenter les excuses du Président du Conseil Départemental de Mayotte Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI.

Il n'a pas pu être présent parmi nous aujourd'hui parce qu'il a un décès au sein de sa famille.

Je veux aussi qu'il me soit permis, à cet instant de mon propos, et c'est notre actualité qui le recommande, que je rende un vibrant hommage à Monsieur Frédéric D'ACHERY au nom de tous les Mahorais ;

C'est un Fils de Mayotte qui a consacré toute sa vie et ses économies pour améliorer la vie de ses concitoyens ; Il a été conseiller général puis Maire de la commune de Koungou à plusieurs reprises.

Il est décédé hier suite aux coups et blessures qu'il a subit à 84 ans « lâchement » de la part d'un délinquant qui s'est introduit à son domicile pour lui voler.

Mayotte pleure aujourd'hui la perte d'un de ses grands serviteurs dans des conditions dramatiques.

Monsieur le Sénateur THani, je connais l'énergie que vous déployez pour sensibiliser vos collègues sur ce sujet de l'insécurité. Je vais aussi profiter de la présence de nos éminentes personnalités parmi nous ici pour les sensibiliser encore davantage.

Mayotte a beaucoup reçu de la République. Mais Aussi, jamais Mayotte n'a eu tant besoin de

la République dans son Histoire pour consolider le vivre ensemble.

La protection des biens et des personnes qui est pourtant une des libertés fondamentales se trouve ici constamment mise à mal par un phénomène de délinquance qui est sans précédent.

Nous vivons des moments particulièrement difficiles. Nous avons besoin de la solidarité nationale pour nous en sortir. N'oubliez pas cela une fois retournés à Paris. Fermons la parenthèse.

Je ne veux pas ici faire un long discours aujourd'hui car la propreté publique est un enjeu majeur qui doit rassembler tous les acteurs.

Je veux remercier chaleureusement nos parlementaires d'avoir accepté d'effectuer cette visite pour constater d'eux-mêmes la réalité sur le terrain.

Je remercie le Président Directeur Général de notre partenaire Eco-emballage et ses équipes qui font un travail formidable.

Mes remerciements particuliers vont à l'endroit Madame CHAMSIA, la vice-présidente de l'intercommunalité de la Petite-terre dont j'apprécie particulièrement l'engagement et la disponibilité pour ce projet.

Et à travers la modeste personne de Chamsia, ce sont tous les élus de la commune de Dzaoudzi-Labattoir et de Pamandzi que je félicite

Chamsia est en quelque sorte le bulldozer qui tire tout le monde vers la concrétisation de ce partenariat constructif et durable dont les associations constituent un maillon essentiel. Et

nous sommes ici aujourd'hui pour les honorer à travers ce moment de remise récompenses

Pour terminer mon propos, je voudrais rassurer que le Conseil départemental est conscient des enjeux environnementaux liés aux déchets et par conséquent, il tiendra son statut de Promoteur de la politique locale dans la gestion des déchets et, continuera à s'investir de manière significative.

Cela passe par :

La réalisation des documents de planification ; ainsi Après la réalisation de son PEDMA en 2010, qui sera révisé cette année d'ailleurs, le Conseil Départemental continue par la réalisation de plan de gestion de déchet dangereux (PPGDD).

Et je tiens à rappeler que C'est Le PEDMA a identifié la nécessité de mettre en place de tri sélectif.

- Par ailleurs nous avons participé au financement d'outils qu'est l'ISDND de Dzoumogné en partenariat avec l'Europe, et l'ouvrage dont la gestion est transférée au SIDVAM976.

Nous participons à l'accompagnement des collectivités quant à la mise en œuvre des filières spécialisées de collecte des déchets et traitement des déchets spéciaux.

Et par le biais de notre service de l'éducation à l'environnement, nous intervenons comme partenaire technique et acteur dans la sensibilisation au tri sélectif auprès de la population.

Le conseil départemental de Mayotte, initiateur de l'arrivée de l'Eco Emballage sur le territoire, avait soutenu, lors de l'inauguration de l'Eco emballage en 2013, l'idée que son accompagnement au niveau du processus des collectes et tri dans les communes soit effectué à 100% tant en investissements qu'en fonctionnement, et ce jusqu'en fin 2016 ; Nous nous réjouissons de constater que tel est l'engagement de l'éco emballage.

Nous serons encore plus heureux Mesdames et messieurs les parlementaires si dans le cadre du réagréement qui est en cours de négociation actuellement cela pouvez être reconduit au-delà de 2016.

Je termine avec le sentiment d'avoir été écoutée et entendue

Je vous remercie de votre aimable